

Travailler, consulter, se réunir a distance pour les avocats



Le confinement oblige tous les métiers à se réinventer.

Les avocats doivent continuer à conclure, à rédiger des conventions, à rencontrer leurs clients, à tenir des réunions, ...

Heureusement, de nombreuses tâches peuvent être accomplies à distance, avec des outils souvent simples d'utilisation, mais auxquels les avocats ont eu rarement recours à ce jour.

Un webinar est une conférence que vous pouvez suivre de chez vous, devant votre pc. Vous pourrez voir les intervenants, la présentation qu'ils vous ont préparée, et même leur poser des questions.

Nous voulons nous adresser à tous les avocats, même (et surtout) ceux qui n'ont pas l'habitude de travailler avec de tels outils.

Pour le webinar et les outils que nous vous présenterons, il suffit d'un PC, à jour, et d'une connexion internet d'une qualité correcte.

Les sujets que nous aborderons sont :

- Travailler à distance sur son ordinateur du bureau
- Vidéoconférence
- Espaces de partage de documents
- Suites bureautiques

Je veux y participer !

Attention, seuls les 250 premiers inscrits verront leur inscription validée.

Cette présentation sera enregistrée, et nous vous communiquerons le lien vous permettant de la voir.

Nous vous attendons **ce jeudi 26 mars à 16h30**.

Vos dévoués,

Olivier HAENECOUR
Administrateur IT AVOCATS.BE

Benjamin JENNES,
Directeur informatique AVOCATS.BE

Jean-François HENROTTE,
Avocat collaboratif au barreau de Liège